

<https://documentation.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article25>



Documentation

Adopter une attitude citoyenne sur les réseaux sociaux

- ENSEIGNER - LE NUMÉRIQUE -



Date de mise en ligne : jeudi 1er octobre 2015

Copyright © NormanDoc' - Tous droits réservés

Dans le cadre de l'heure de vie de classe, élaboration d'un code de bonne conduite par les élèves de 4ème, à partir de leurs réflexions et des thèmes abordés pendant les séances.

« Adopter une attitude citoyenne sur les réseaux sociaux »

Cette séquence en direction des élèves de quatrième est issue d'une ancienne séquence élaborée dans le cadre du programme d'Education civique sur *L'exercice des libertés individuelles*. Elle a été **remaniée** en octobre 2014 pour s'insérer dans le dispositif « heure de vie de classe ».

Elle met davantage l'accent sur la notion de cyberharcèlement. L'élaboration collective d'un code de bonne conduite à partir des propositions et réflexions des élèves et transmis au reste du collège est un des objectifs à atteindre.

Titre	Adopter une attitude citoyenne sur les réseaux sociaux.
Auteur du scénario	Elodie Achiq
Date du scénario	12/2015
Classe / niveau	4ème général et Segpa Classe d'ITEP et d'ULIS : séance 1 uniquement
Autres partenaires	Professeurs principaux
Durée indicative	3 heures
Dispositif	Heure de vie de classe
Mots-clés	

- Réseaux sociaux

Objectifs disciplinaires et/ou transversaux	Education aux médias / Education morale et civique
Objectifs documentaires	

- Évaluer - Valider l'information
- Prélever l'information
- Res-tituer Com-mu-niquer

Adopter une attitude citoyenne sur les réseaux sociaux

Apprentissages visés	
Capacités	
Compétences Socle :B2i	(évaluation formative) et s'interroger sur sa crédibilité <ul style="list-style-type: none"> • S'interroger sur sa connaissance et sa pratique d'internet
Obstacles possibles	Panne informatique
Outils TICE utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en groupe Vidéoprojecteur, salle info 15 postes <ul style="list-style-type: none"> • Présenter à l'oral un exposé
Ressources utilisées pour la préparation	Site éducol : cyberharcèlement. Tableau d'infractions Code civil et pénal.
Ressources documentaires utilisées par les élèves	Tableau d'infractions, Code civil et pénal, chiffres sur le cyberharcèlement.

Déroulement

3 séances d'une heure chacune : classes de 27 à 30 élèves.

Séance 1 : Risques et droits sur les réseaux.

Présentation de l'objet de cette séquence. Petit tour de classe pour connaître leurs pratiques : qui utilise quoi ? Pour quoi faire ? Échanges autour de ces pratiques n'excédant pas 10 minutes.

 Visionnage 1 : vidéo « *Le blog de Méhdi* » ou quand l'utilisateur devient **auteur** de délits.

Compte-rendu à l'oral de la compréhension du scénario. Questions diverses sur cette notion de délit. **Peut-on tout dire ou tout faire sur les réseaux ?** Rappel à la loi et au droit. Risques pour l'auteur mais aussi pour la victime. 15 mn

- **Notions** à aborder dans ces échanges : responsabilité pénale, droit à l'image, cyberharcèlement, respect des personnes.

 Visionnage 2 : vidéo « *Maître John* » ou quand l'utilisateur devient **victime** de délits.

Adopter une attitude citoyenne sur les réseaux sociaux

Compte-rendu à l'oral de la compréhension du scénario. Questions diverses sur la diffusion d'informations privées (= journal intime) et sur l'identité numérique. Rappel sur les moyens de sécuriser sa personne et ses données. Exemples anonymes d'expériences au sein du collège-même ou dans d'autres établissements de la ville. 15 mn

 Distribution de la fiche n°1 : lecture. Derniers échanges par rapport aux chiffres du cyberharcèlement. **N° vert, victime, que faire en tant que témoin ?** 10 mn.

A signer et faire signer par les parents dans le carnet de liaison.

Fin de la séance et annonce de la séance suivante.

Séance 2 : « Utilisation des réseaux et conséquences à long terme »

Séance pour « enfoncer le clou » et permettant l'élaboration d'un code de bonne conduite.

Ressources : Site *Internet sans crainte jeu*. « 2025 ex-machina »

Modalités : En salle info. Par groupe de 3 (dont un secrétaire et deux rapporteurs pour la présentation orale).

 Rappel de la séance précédente. Vérification par le professeur des signatures dans le carnet. Présentation de l'objectif et distribution des missions. 5 mn

 Chaque groupe visionne le clip de présentation (il ne fait pas le jeu) puis répond au questionnaire. Il peut s'aider de la fiche 1 (tableau des sanctions). 25 mn

 Présentation par clip (2 groupes à chaque fois) au reste de la classe. Questions des autres élèves et échanges.

- **Notions** à aborder dans ces échanges : respect d'autrui, droit à l'oubli, droit à l'image, droit des personnes, addictions. 25 mn

Fin de la séance, annonce de la prochaine.

Séance 3 : « Sites et navigation = Comment authentifier et évaluer l'information ? »

Modalités : Par binôme de deux en salle info.

Accueil des élèves. Lecture de leurs conseils proposés en séance 2. Présentation de la séance sans en dire trop.

 Navigation sur les deux sites (dont un site « canular »). Fiche 2 (25 mn)

 Correction au vidéoprojecteur sous la forme d'un tour de classe pour chaque question. Listing de leurs propositions pour authentifier et valider l'information.

Présentation du site *Hoaxbuster* sur les canulars et rumeurs.

- **Notions** à aborder dans cette séance : Evaluation, sources d'information, extension d'adresse. 25 mn
Distribution de la fiche « comment authentifier l'information ? ».

Fin de séquence.

Bilan / conseils aux lecteurs

Ce qui n'a pas fonctionné : séance 3. Trop peu de temps pour élaborer les 3 questions autour de la validation de l'info sur Internet et leur montrer notamment le site *hoaxbuster*.

Conseils :

La séance 3 par binôme a mieux fonctionné lorsqu'on établit des binômes garçon-fille.

La séance 2 : il vaut mieux terminer par la présentation du clip sur les jeux en ligne car elle est sujette à beaucoup d'interventions de la part des garçons = nécessité de recadrage.

Difficultés : en cas de panne de réseau.

Séance 1 : téléchargement des vidéos des deux clips via you tube.

Séance 2 : installation du CD-Rom « 2025 ex machina » édité par la CNIL.

Séance 3 : Capture d'écran pour les deux sites.

Perspectives de prolongement :

Le code de bonne conduite réunissant les propositions des classes sera affiché à la vie scolaire, au CDI et en salle informatique.

Lecture et présentation du code aux autres classes du collège par des élèves de 4ème volontaires.

La même année, dans le cadre du **CESC**, faire intervenir en conférence auprès des 3èmes le cyberpolicier d'Alençon qui aborde les pratiques sous l'angle de l'élève, acteur ou victime de délit. Invitation le même jour mais sur un créneau de fin de journée des parents d'élèves. (intervention déjà effectuée en 2013).

Ressources :

<http://www.netpublic.fr/2010/11/les-dangers-d-internet-3-vidéos-de-prevention-pour-les-jeunes-par-la-prefecture-de-police-de-paris/>

<http://www.2025exmachina.net/>

<http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/doseau/decouv/ecosys/eutrophisat.html>

<http://webalpa.net/>